



SERVICE COMPTABILITÉ

N.REF : JIG/CB
DC N° 13.070

DECISION

*Concernant la fixation des tarifs
de la Piscine Couverte de ROYAN*
=°=°=°=°=

Le Député-Maire de la Ville de ROYAN,

. Vu la délibération du Conseil Municipal du 26 septembre 2011, intervenue pour l'application des articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 28 septembre 2011 compte-tenu de l'accomplissement des formalités légales,

. Vu l'arrêté ASG N°11/1712 en date du 29 septembre 2011, portant délégation de fonctions et signature à Monsieur Bernard GIRAUD, Premier Adjoint au Maire, rendu exécutoire le 30 septembre 2011, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

. Vu la décision en date du 30 août 2012 (DC N°12/300) fixant les tarifs de la Piscine Couverte de ROYAN et déposée à la Sous-Préfecture de ROCHEFORT le 04 septembre 2012,

. Vu la décision en date du 30 août 2012 (DC N°12/301) fixant les tarifs de la Piscine Couverte de ROYAN et déposée à la Sous-Préfecture de ROCHEFORT le 07 septembre 2012,

D E C I D E

- De fixer à compter du 1^{er} septembre 2013 les tarifs de la Piscine Couverte comme suit :

	Pour Mémoire Ancien Tarif	Nouveau Tarif
<u>I – DROIT D'ENTREE</u>		
○ <u>Entrée</u>		
- Adultes	3,10 €	3,20 €
- Militaires-Etudiants	2,20 €	2,30 €
- Scolaires (Jusqu'à 16 ans)	1,90 €	1,90 €
○ <u>Carte d'abonnement (15 Entrées)</u>		
- Adultes	31,00 €	32,00 €
- Militaires-Etudiants	21,30 €	23,00 €
- Scolaires (Jusqu'à 16 ans)	17,75 €	19,00 €
○ <u>Carte d'entrée annuelle (1 Personne)</u>	136,00 €	139,00 €

<u>II – LECONS DE NATATION</u>		
○ La leçon	14,20 €	14,50 €
○ Carte de 6 Leçons	69,30 €	71,00 €
○ Carte de 10 Leçons (Carte valable trois mois)	79,90 €	81,50 €
<u>III – LIGNES D’EAU</u> <i>(Hors horaires publics/Sécurité réglementaire à charge de l’organisateur)</i>		
○ Groupe (2 Lignes d’eau/Séance)	45,50 €	46,40 €
<u>IV – GYMNASTIQUE AQUATIQUE</u>		
○ La séance	6,70 €	6,80 €
○ La carte de 10 séances	62,10 €	63,40 €
<i>De reverser 50 % des montants perçus sur les séances de Gymnastique Aquatique au Personnel diplômé, chargé de mettre en œuvre cette activité.</i>		
<u>V – TARIFICATION AMICALISTES</u>		
○ <u>Entrée Piscine Couverte (Adulte)</u>	2,00 €	2,50 €
○ <u>Carte d’abonnement (Adulte)</u>	20,00 €	25,00 €
<u>Pour les :</u>		
- Adhérents à l’Amicale du Personnel Communal de la Ville de ROYAN		
- Adhérents à l’Amicale du Personnel de l’Agglomération Royan Atlantique		
- Adhérents à l’Amicale du Personnel de l’Office Municipal du Tourisme de ROYAN		
- Adhérents à l’Amicale de la Police de ROYAN		
- Adhérents de l’Association Sportive et Culturelle du Centre Hospitalier de ROYAN (A.S.C.C.H.R.)		
- Adhérents de l’Association Sportive Nautique du Centre Hospitalier de ROYAN (A.S.N.C.H.R.)		
- Retraités bénéficiant de l’Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (A.S.P.A.)		

- d’encaisser la recette correspondante au compte 70631 – Fonction 413 du Budget Communal.

Certifié exécutoire
Compte tenu de l’accomplissement
des formalités légales
le 14 février 2013

Fait à ROYAN, le 07 février 2013
Pour le Député-Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint,
Bernard GIRAUD